

Attestation

Je soussigné Hervé GALLIGANI, Gérant de la société Agelid

Domiciliée 20, rue de l'Eglise – 76220 Ernemont la Vilette

- certifie sur l'honneur que la société Agelid ne fait pas l'objet d'aucune interdiction de concourir.
- certifie sur l'honneur que notre établissement satisfait pleinement aux obligations fiscales et sociales.
- certifie sur l'honneur que notre établissement n'a fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'aucune condamnation pour infraction au code du travail.
- certifie sur l'honneur que notre établissement n'a fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6 et L. 125.
- certifie sur l'honneur conformément à l'article R. 324-4 du Code du travail, que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 143-3, L. 143-5, L. 620-3 du Code du travail.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ernemont la Vilette, le 1 octobre 2007